

SESSION 2013

ÉPREUVE D'OUVERTURE CULTURELLE

Lisez attentivement les instructions suivantes avant de vous mettre au travail.

Cette épreuve se compose de deux parties :

- Un texte suivi d'une série de **10 questions à choix multiple** portant sur ce texte. Vous disposez de 30 minutes pour lire ce document ; vous pouvez annoter ou surligner le sujet, mais en aucun cas prendre des notes sur un autre support. Au signal du surveillant vous répondez aux 10 questions ; vous n'avez pas la possibilité de revenir au texte. Vous disposez de **15 minutes**.
- Une série de **65 questions à choix multiple portant sur la culture générale et l'actualité nationale et internationale**. Vous disposez de **45 minutes**. Vous n'avez plus la possibilité de revenir à la première partie de l'épreuve.

Chaque question comporte quatre items, notés **A. B. C. D.**. Pour chaque item, vous devez signaler s'il est vrai en l'indiquant sur la grille de réponses en marquant la case sous la lettre V ; ou faux en l'indiquant sur la grille de réponses en marquant la case sous la lettre F.

Exemples :

3 <table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr><td></td><td>V</td><td>F</td></tr> <tr><td>A</td><td><input checked="" type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td></tr> <tr><td>B</td><td><input type="checkbox"/></td><td><input checked="" type="checkbox"/></td></tr> <tr><td>C</td><td><input type="checkbox"/></td><td><input checked="" type="checkbox"/></td></tr> <tr><td>D</td><td><input checked="" type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td></tr> </table>		V	F	A	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	B	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	C	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	4 <table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr><td></td><td>V</td><td>F</td></tr> <tr><td>A</td><td><input checked="" type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td></tr> <tr><td>B</td><td><input checked="" type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td></tr> <tr><td>C</td><td><input checked="" type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td></tr> <tr><td>D</td><td><input checked="" type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td></tr> </table>		V	F	A	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	B	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	C	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	D	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5 <table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr><td></td><td>V</td><td>F</td></tr> <tr><td>A</td><td><input type="checkbox"/></td><td><input checked="" type="checkbox"/></td></tr> <tr><td>B</td><td><input type="checkbox"/></td><td><input checked="" type="checkbox"/></td></tr> <tr><td>C</td><td><input type="checkbox"/></td><td><input checked="" type="checkbox"/></td></tr> <tr><td>D</td><td><input type="checkbox"/></td><td><input checked="" type="checkbox"/></td></tr> </table>		V	F	A	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	B	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	C	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	6 <table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr><td></td><td>V</td><td>F</td></tr> <tr><td>A</td><td><input type="checkbox"/></td><td><input checked="" type="checkbox"/></td></tr> <tr><td>B</td><td><input checked="" type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td></tr> <tr><td>C</td><td><input type="checkbox"/></td><td><input checked="" type="checkbox"/></td></tr> <tr><td>D</td><td><input type="checkbox"/></td><td><input checked="" type="checkbox"/></td></tr> </table>		V	F	A	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	B	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	C	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	V	F																																																													
A	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																													
B	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>																																																													
C	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>																																																													
D	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																													
	V	F																																																													
A	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																													
B	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																													
C	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																													
D	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																													
	V	F																																																													
A	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>																																																													
B	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>																																																													
C	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>																																																													
D	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>																																																													
	V	F																																																													
A	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>																																																													
B	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																													
C	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>																																																													
D	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>																																																													

Règle d'attribution des points :

Vous disposez d'un capital de points initial. Chaque erreur entraîne une pénalité (P) qui entame votre capital. Une absence de réponse entraîne une pénalité (p) qui entame aussi votre capital (p est inférieur à P). Enfin, un bonus est attribué si vous répondez correctement aux quatre items d'une même question.

Vous vous servirez de la feuille jointe pour indiquer vos réponses en noircissant les cases situées à côté des lettres correspondantes.

Nombre de pages de l'épreuve :	15 pages
Durée de l'épreuve :	1 h 30
Coefficient de l'épreuve :	ESDES → 5 ESSCA → 3 IÉSEG → 3

PARTIE 1

Chacun sait que les élites francophones, comme la classe politique française, font preuve d'un réel désintérêt pour la Francophonie. Il en va de même de la grande majorité des Français. Or, le fait que la Francophonie soit rarement évoquée ou mise en avant par les médias et qu'elle soit inconnue des programmes universitaires et scolaires ne constitue pas une explication suffisante. Sans doute monsieur Tout-le-monde ne voit-il en elle qu'une série de structures et de réunions coûteuses qui ne servent à rien. Pis que cela, on y distribue de l'argent à des pays pauvres et, lorsqu'on y prend des décisions, elles sont rarement appliquées, soit parce qu'elles sont inapplicables, soit plus simplement parce que la France n'a plus les moyens financiers de les mettre en œuvre !

Pour combattre ces approches inexactes et par trop pessimistes, il faut rappeler que la Francophonie est à la fois un concept et un espace habité par ceux qui ont le français en partage. Mais elle est aussi une manière d'appréhender, de comprendre, d'écouter, de communiquer, d'agir ; bref, un comportement, un humanisme. Elle est plus encore un outil de communication interculturelle et le seul espace fédérateur de ceux qui veulent reconnaître, accepter et valoriser les différences.

Certes, par « Francophonie », il nous faut entendre des institutions, des réunions, des échanges culturels, mais aussi, et de plus en plus souvent, des réalités scientifiques et commerciales, comme en témoigne le poids économique et technologique de l'ensemble francophone.

La Francophonie est aussi un conservatoire. C'est celui de la langue française. C'est un patrimoine dont les Français devraient être plus fiers et qu'il faudrait défendre avec plus de courage, de ténacité et de lucidité. La Francophonie en vaut la peine. Elle est plurielle, généreuse, respectueuse des autres et porteuse de messages universels. En cela, elle est capable d'accepter la mondialisation tout en refusant une globalisation réductrice et, par là même, peut favoriser dans de nombreux domaines le dialogue des cultures.

De son avenir dépendra inmanquablement celui des Français de demain, tant en matière culturelle qu'économique et politique. De son sort dépendront les destinées de nombreux pays pauvres, mais aussi la place et le rayonnement de la France, tout comme la dilution ou non de l'Hexagone et de ses spécificités.

Si, par malheur, la Francophonie venait à se déliter, cela signifierait pour les francophones et les Français en particulier – comme pour une bonne part du reste de l'humanité – une inéluctable soumission à une culture unique.

Heureusement, la Francophonie est devenue aujourd'hui une géopolitique incontournable, d'autant que depuis le sommet de Beyrouth (18-20 octobre 2002), elle s'est donné les moyens d'avoir une politique, de faire de la politique et, mieux encore, de faire sa politique. En cela, elle connaît sans doute un nouveau souffle !

Francophonie et francophonie

- *Deux concepts qui se doivent d'être précisés*

La première définition de la francophonie fut l'œuvre d'Onésime Reclus. Géographe, il regroupa sous ce terme l'ensemble des pays et des populations utilisant à un titre ou à un autre la langue française, dans ses nombreux ouvrages traitant de la France et de son empire colonial, publiés vers 1880. Chantre de l'impérialisme colonial, Onésime Reclus refusa néanmoins toute mise en exergue du mercantilisme ou des approches raciales. Bien au contraire, persuadé du bien-fondé de l'œuvre civilisatrice de la France, comme son contemporain Jules Ferry, il tenta de prouver que les langues étaient les socles des empires et des liens entre les civilisations. Pour lui, en effet, les langues vouées à un avenir international, comme l'anglais et le français, se révélaient être des facteurs capables d'influencer durablement, en matière culturelle, les « milieux humains ». Elles permettraient donc ainsi de faire profiter le plus grand nombre des avancées politiques, techniques, économiques et culturelles des nations les plus développées.

Dans un second temps, à partir de 1930, seul l'adjectif « francophone » apparut régulièrement dans les dictionnaires. On entendait par là ceux « dont le français était la langue maternelle ». En effet, le mot « francophonie » avait peu à peu sombré dans l'oubli, en même temps que son inventeur. Le terme de « francité », inventé par le Président du Sénégal, Léopold Sédar Senghor, et compris comme l'« ensemble des caractères propres à la civilisation française » (*Grand Larousse*), lui fut substitué pendant quelque temps jusqu'à ce que la revue *Esprit* publie, en novembre 1962, un numéro devenu aujourd'hui référence. Le mot

« francophonie » y était cité à nouveau, recevant là une consécration définitive, reléguant peu à peu au second rang les termes qui foisonnaient pour désigner cette idée comme « francitude », « communauté francophone », « communauté de langue française » et même « *Commonwealth* (!) francophone » ou « *Commonwealth* à la française ».

Aujourd'hui, et cela depuis l'institutionnalisation du fait francophone, quatre sens peuvent être attribués au mot « Francophonie » selon la classification qu'a établie Xavier Deniau :

- *un sens linguistique* : le substantif tiré de l'adjectif « francophone » signifiant « qui parle la langue française » ;
- *un sens géographique* : l'ensemble des peuples et des hommes dont la langue (maternelle, officielle, courante ou administrative) est le français ;
- *un sens spirituel et mystique* : le sentiment d'appartenir à une même communauté, cette solidarité naissant du partage de valeurs communes aux divers individus et communautés francophones ;
- *un sens institutionnel* : l'ensemble des organisations publiques et privées œuvrant dans l'espace francophone.

On peut simplifier cette classification en ne retenant que deux concepts : la francophonie et la Francophonie.

En réalité, et de manière fort simple, francophonie avec un f « minuscule » désigne aujourd'hui l'ensemble de ceux qui, à des degrés divers, utilisent la langue française.

Avec un F « majuscule », Francophonie évoque l'ensemble des institutions intergouvernementales ou gouvernementales qui utilisent le français dans leurs travaux, en particulier lorsqu'elles sont destinées à promouvoir l'usage du français et la propagation d'une culture francophone dans le monde.

• *La Francophonie : une réalité marquée par la diversité*

Les pays qui se réclament de la Francophonie ont en commun une triple diversité :

- *une diversité géographique* : Maghreb, Afrique noire, océan Indien, Proche et Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe, Pacifique... ;
- *une diversité politique* : tous les types de régimes politiques, tous les niveaux de liberté, tous les degrés de laïcité ;
- *une diversité culturelle*, enfin, d'où procède une richesse que mettent en avant les institutions de la Francophonie parce que cette dernière veut favoriser le dialogue des cultures et éviter ainsi une globalisation qui serait par trop réductrice.

En réalité, France, Belgique et Suisse mises à part, trois types de pays composent l'espace francophone :

- ceux qui sont devenus francophones du fait du processus de colonisation engagé par la France depuis l'époque de Jacques Cartier ;
- ceux qui sont devenus peu ou prou francophones par adhésion, que celle-ci soit le fruit d'une démarche volontariste de leurs élites ou le résultat d'une politique culturelle développée par les gouvernements français par le biais d'établissements d'enseignement, de centres culturels ou au travers des médias ;
- ceux qui sont redevenus francophones (comme le Vietnam ou la Guinée) parce qu'ils avaient décidé de reprendre contact avec les structures de la Francophonie après que les aléas de l'histoire les en eurent éloignés.

La Francophonie doit beaucoup à l'ancien Secrétaire perpétuel de l'Académie française et ancien ministre de la Culture, Maurice Druon. Non seulement celui-ci fut le premier à proposer, pour définir la francophonie, les termes d'« ensemble de ceux qui ont le français en partage », mais il fut aussi le premier à déclarer : « la Francophonie est une géopolitique ».

Les avatars d'une langue

Utilisé comme première ou seconde langue par un grand nombre de pays répartis sur les cinq continents, le français est le fondement essentiel de l'espace géopolitique francophone. La langue française, utilisée par ses locuteurs non pas simplement comme une langue de culture et de communication internationale réservée à une élite, mais aussi et surtout comme un vecteur de développement économique et social, ne sacrifie pas pour autant les langues nationales et les cultures de ceux qui la pratiquent, principalement dans les pays du Sud. En effet, c'est le respect de la culture et des traditions de l'autre qui offre au français de réelles perspectives de développement à côté de ses qualités intrinsèques et des valeurs qu'il véhicule.

• *La langue française en France : l'ingérence traditionnelle des pouvoirs publics*

Très tôt, l'usage de la langue française s'est répandu sur le territoire français au point de recevoir sa première consécration avec les « Serments de Strasbourg » en 842, premiers écrits officiels en français par lesquels Charles le Chauve et Louis le Germanique décidèrent de mettre fin à leur querelle d'héritage.

Peu à peu, tandis que le provençal (langue d'oc) régnait au Sud, le français (langue d'oïl) s'implanta sur toute la partie du pays au nord de la Loire, unifiant progressivement les dialectes en usage. Durant tout le Moyen Âge, il côtoya le latin, qui était alors la langue de la justice et des hommes d'Église et qui présentait l'avantage d'être compris dans l'Europe entière.

Mais très tôt, soit depuis maintenant plus de quatre cents ans, les pouvoirs publics jouèrent un rôle très important dans l'évolution du français en légiférant en matière linguistique afin de le standardiser et d'en épurer le vocabulaire. Ils intervinrent également afin que son statut fût fixé par rapport aux autres langues. De nos jours, c'est face à l'anglais ; autrefois, c'était face au latin.

Ce fut ainsi le sens de la décision de François 1^{er} qui, en 1539, par l'édit de Villers-Cotterêts, imposa l'usage du français dans tous les actes de justice. Le français devenait alors la langue officielle de tout le royaume. Il ne cessa depuis de se développer, en particulier à partir du XVI^e siècle, avec l'important foisonnement de la littérature en français.

En 1635, la création de l'Académie française par Richelieu entérina la volonté du pouvoir royal de donner au français et aux règles de son usage le gardien qu'il leur fallait. La mission de l'Académie était de « rendre le langage français non seulement élégant, mais capable de traiter tous les arts et toutes les sciences ».

Pendant la Révolution, les textes de l'An II confirmèrent la place du français dans la Nation, avec l'adoption par la Convention d'une loi qui imposait l'emploi du français dans la rédaction de tout acte public. Par la suite, l'introduction de la scolarité obligatoire, à la fin du XIX^e siècle, contribua grandement à assurer la diffusion et la pérennisation du français sur tout le territoire.

Moins d'un siècle plus tard, le gouvernement français faisait adopter, le 31 décembre 1975, la loi dite de « Bas-Auriol » relative à l'emploi de la langue française. Elle avait pour objectif principal d'obliger l'emploi du français dans les circonstances où le citoyen est d'abord un consommateur : l'offre et la présentation des biens et services, la publicité, les offres d'emplois ou de travail.

La loi du 1^{er} février 1994, dite « loi pour la chanson française », prévoyait que la proportion d'œuvres musicales créées ou interprétées par des auteurs et artistes français ou francophones devait représenter, au minimum, 40% des productions diffusées par les services de radiodiffusion sonore. Il semblerait que la situation de la chanson en langue française se soit sensiblement améliorée depuis cette époque.

• *En dehors de l'Hexagone*

Au Canada, et tout particulièrement dans sa grande province francophone, le Québec, les Canadiens-français n'ont cessé de lutter, depuis le passage de leur territoire sous l'autorité de la couronne britannique en 1763, pour la reconnaissance de leur spécificité culturelle. Les Québécois ont pris véritablement leur destin en main lors de la « Révolution tranquille » du début des années soixante. À partir de cette époque, ils ont pris conscience que le maintien d'une identité francophone sur le continent nord-américain passerait bien entendu par leur développement économique, mais également par la mise en place de règles visant à protéger l'emploi de la langue française.

En effet, si le français est demeuré au Québec la langue de la majorité (plus de 83% des Québécois), c'est en grande partie grâce aux lois linguistiques qui jalonnent l'histoire contemporaine de la Belle Province. Ainsi, la charte de la langue française (loi 101) fut adoptée par le gouvernement souverainiste de René Lévesque en 1977. Elle stipulait que « le français est la langue officielle du Québec », sonnait le glas d'un violent débat linguistique avec les anglophones. À une époque où, dans les bureaux des grandes entreprises du Québec, cadres et employés francophones devaient échanger leurs notes de service en anglais, le français obtenait enfin, grâce à la charte, un caractère d'utilité, de nécessité et de prestige social qui lui faisait jusqu'alors défaut.

Toutefois, le caractère particulièrement défensif de l'attitude des Québécois les amène parfois à prendre des positions linguistiques outrancières qui ne sont pas toujours du goût de l'Académie française, comme la féminisation imposée de certains mots. Dans le reste du territoire canadien, le combat pour la langue française n'a pas pris une tournure aussi radicale, sans doute parce que le poids démographique des francophones ne leur

permettait pas d'imposer leurs vues.

En Belgique, les Wallons ont parlé le français bien avant que François 1^{er} ne l'impose en France. Très tôt, Bruxelles devint un foyer de grand rayonnement culturel francophone. Charles Quint en fit sa capitale et y créa des écoles. Depuis lors, la Belgique des Wallons accompagna, dans ses ères de prospérité comme dans ses soubresauts politiques et sociaux, sa grande sœur française.

En Suisse, beaucoup plus tôt qu'en France, le français a remplacé progressivement le latin dans l'administration et le commerce des cantons de l'ouest du pays. Il progressa par la suite avec la Réforme. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, la langue française avait reculé vers l'ouest du pays sous la poussée de l'allemand. Ce phénomène s'est alors stabilisé et même légèrement inversé puisque, depuis lors, la langue de Rousseau a quelque peu regagné du terrain dans la Confédération.

Aujourd'hui, le français n'est plus la seule propriété des Français, des Wallons, des Québécois, des Suisses, des Luxembourgeois et des Monégasques dont il est pour beaucoup la langue maternelle. Il appartient tout autant aux Sénégalais, aux Congolais, aux Maghrébins, aux Vietnamiens, aux Libanais, aux Roumains, aux Bulgares, bref, à tous les locuteurs de la communauté francophone mondiale. Désormais, on ne peut plus parler « du français comme langue unique », mais « des français », enrichis par les différentes communautés constitutives de la francophonie.

Une réalité socio-linguistique, une géopolitique

• Une réalité socio-linguistique

Si on estime le poids d'une langue en fonction du nombre de ses locuteurs, le français, parlé au minimum par 130 millions de personnes dans le monde, ne serait que la dixième langue de notre planète, loin derrière le chinois, l'anglais, l'hindi, l'espagnol, le russe, l'arabe, le bengali, le portugais et le malais. Pourtant l'importance de la langue française ne se mesure pas à ce seul chiffre. Elle est, en effet, la deuxième langue internationale étudiée après l'anglais, et partage avec cette seule dernière le rare privilège d'être parlée sur les cinq continents. C'est à ce titre qu'on peut dire de la langue de Molière qu'elle est une langue mondiale, ce qualificatif étant renforcé par le fait que nombre de pays (une quarantaine à l'ONU) l'utilisent dans leurs relations internationales et qu'elle est langue officielle dans trente pays.

Mais sous le vocable « francophone » se cachent des situations très diverses qui rendent toute estimation difficile. Dans certains territoires comme la France, le Québec ou la Wallonie, le français est très largement dominant quand il n'est pas exclusif. Dans un grand nombre de pays, il représente la langue officielle mais celle-ci est parlée par une minorité de la population. C'est le cas de la plupart des États d'Afrique francophone où il est la langue des élites. Dans d'autres, il ne possède aucun statut officiel et n'a que très peu de locuteurs, mais il y joue un rôle suffisamment influent pour que ces pays puissent être rangés au sein de l'espace francophone.

À l'exception de la France et de Monaco, seuls États où il est l'unique langue officielle et en usage, le français coexiste dans l'espace francophone avec des langues nationales, mais également avec d'autres grandes langues à vocation mondiale ou régionale comme l'anglais, l'arabe, l'espagnol...

Bien plus, il est très difficile de définir une typologie des situations linguistiques tant les différences sont grandes dans l'espace francophone entre ceux qu'on appellera, selon la classification établie jadis par le Haut Conseil de la Francophonie, les francophones réels (115 millions, soit près de 2% de la population mondiale) qui ont un usage habituel du français en première ou deuxième langue, et les francophones occasionnels (60 millions, soit à peu près 1% de la population mondiale) qui n'ont qu'une pratique et une maîtrise limitées du français. À ceux-là, enfin, il faudrait sans doute rajouter les « francisants » (près de 110 millions), c'est-à-dire ceux qui ont appris le français en dehors de l'espace francophone.

• Un concept géopolitique

Avec la création en 1971 de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), première organisation intergouvernementale francophone, la Francophonie a pris place sur la scène internationale en tant qu'entité géopolitique. Mais ce phénomène n'a été véritablement reconnu qu'en 1986 avec la tenue à Paris du premier sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant l'usage du français en commun. En effet, ce sont plus de cinquante pays qui appartiennent, à un titre ou à un autre, aux institutions de la Francophonie.

Ensemble original, la Francophonie l'est assurément. Souvent comparée à tort ou à raison au *Commonwealth*, elle trouve, comme lui, son origine dans l'expansion coloniale d'une grande puissance du Vieux Continent. Mais le

Commonwealth se veut une association politique regroupant uniquement les anciennes colonies britanniques. D'ailleurs, toutes n'en font pas partie : les États-Unis – acteur majeur de l'anglophonie – n'y adhèrent pas, non plus que des pays comme le Pakistan ; quant au Nigeria, État le plus peuplé d'Afrique noire, il en a été exclu en 1995 en raison de ses violations répétées des droits de l'homme.

La Francophonie, quant à elle, hésite à faire référence au passé colonial même si elle l'assume. En effet, elle se veut un rassemblement beaucoup plus ouvert et plus large, fondé sur le partage d'anciennes colonies françaises (africaines notamment) mais également des pays n'ayant jamais connu la tutelle française, à l'image de la Roumanie ou de la Bulgarie, qui sont imprégnées volontairement de la langue et de la culture françaises.

Commonwealth et Francophonie regroupent tous deux environ une cinquantaine de membres au sein de leur communauté linguistique. Certes, le *Commonwealth* apparaît plus homogène tant pour ce qui concerne le niveau de pratique de la langue, la répartition géographique et le niveau de développement économique. Mais, tandis qu'il ne peut plus guère s'élargir, nombre de pays frappent à la porte du club francophone depuis la création des sommets, témoignant par là de son attrait et de son dynamisme réels, qui dépassent le cadre d'un simple forum de réflexion réservé à une élite occidentalisée. Aujourd'hui, des pays aussi différents que l'Arménie, Israël ou le Mozambique s'intéressent aux réunions programmées par la Francophonie.

L'appartenance à la Francophonie n'est pas exclusive puisque pratiquement tous ses membres adhèrent à un ou plusieurs autres regroupements internationaux, que ce soit l'Union Européenne, l'Organisation de l'Unité Africaine, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, ou encore l'Association of South-East Asian Nations, pour ne citer que les plus importants. Le Canada et l'île Maurice, pour leur part, appartiennent en même temps au *Commonwealth* et à la Francophonie, soulignant ainsi leur double identité francophone et anglophone.

En définitive, la Francophonie peut donc être définie comme « un mouvement qui vise à transformer les liens linguistiques, culturels et historiques qui rapprochent certains peuples, dans un ensemble politique et économique plus large, et qui se traduit par la mise en place d'institutions et de programmes multilatéraux de coopération. », selon le rapport ENA publié en 1991, *La Francophonie, espace politique et économique pour la France et les pays en développement*.

D'après Jacques Barrat et Claudia Moisei, « Francophonie : un concept récent, une réalité géopolitique », dans *Géopolitique de la francophonie. Un nouveau souffle ?*, La Documentation française, 2004.

STOP

ne tournez pas cette page avant le signal du surveillant.

***Vous disposez de 15 minutes pour répondre aux 10 questions suivantes numérotées de 1 à 10.
Vous n'avez plus la possibilité de revenir au texte.***

QUESTIONS DU TEXTE

- 1) D'après ce texte, la Francophonie est :
 - A) un frein à la mondialisation.
 - B) un humanisme.
 - C) le conservatoire de l'intégralité de la culture hexagonale.
 - D) un outil de la communication interculturelle.
- 2) Selon ce texte :
 - A) l'avenir des Français dépendra de la Francophonie.
 - B) la Francophonie dépendra de la destinée de nombreux pays pauvres.
 - C) la Francophonie garantit le partage d'une culture globalisée.
 - D) lorsque les organes de la Francophonie prennent des décisions, elles sont rarement appliquées car peu réalisables ou parce que les moyens financiers manquent.
- 3) D'après le texte, Onésime Reclus :
 - A) a vécu au XVIII^e siècle.
 - B) a été un opposant de l'impérialisme colonial.
 - C) a refusé l'approche raciale pour aborder le concept de francophonie.
 - D) a été le premier à proposer une définition de la francophonie.
- 4) Question de terminologie :
 - A) la première définition de la « Francophonie » fut l'œuvre d'un géographe.
 - B) le terme « francité » a été inventé par Aimé Césaire.
 - C) le mot « francophonie » a progressivement sombré dans l'oubli jusque dans les années 1960.
 - D) la revue *Pensée* a contribué à consacrer le mot « francophonie ».
- 5) D'après ce texte, les « Serments de Strasbourg » :
 - A) ont été rédigés au X^e siècle.
 - B) ont consacré l'usage de la langue française pour des écrits officiels.
 - C) ont mis fin à l'usage de la langue d'oïl.
 - D) signent la fin d'une querelle d'héritage entre Charles le Chauve et Louis le Pieux.
- 6) Histoire de la langue française. D'après le texte :
 - A) le français est un dérivé de la langue d'oïl.
 - B) le français côtoie le latin durant tout le Moyen Âge.
 - C) en 1639, François I^{er} impose l'usage du français dans tous les actes de justice.
 - D) pendant la Révolution française, une loi impose l'emploi du français dans la rédaction de tout acte public.
- 7) D'après ce texte, l'essor de la langue française résulte en France :
 - A) d'une ingérence des pouvoirs publics.
 - B) d'une unification des dialectes en usage.
 - C) de la création de l'Académie des Lettres.
 - D) de l'introduction de la scolarité obligatoire.
- 8) Le français en dehors de l'hexagone. Selon le texte :
 - A) plus de 83% des Québécois parlent français.
 - B) c'est en 1763 que le français a été reconnu comme langue officielle du Québec.
 - C) en Belgique, les Wallons ont parlé le français bien avant que François I^{er} ne l'impose en France.
 - D) en Suisse, la Réforme a contribué à affaiblir le français.
- 9) D'après la classification établie par le Haut Conseil de la Francophonie :
 - A) les francophones réels représentent près de 4% de la population mondiale.
 - B) les francophones occasionnels représentent 60 millions de la population mondiale.
 - C) les francisants sont près de 110 millions.
 - D) on nomme « francophiles » ceux qui ont appris le français en dehors de l'espace francophone.

10) D'après le texte, le Commonwealth :

- A) regroupe uniquement les anciennes colonies britanniques.
- B) a exclu le Libéria en raison de ses violations répétées des droits de l'homme.
- C) se veut un rassemblement beaucoup plus ouvert que la Francophonie.
- D) regroupe environ une cinquantaine de membres.

STOP

ne tournez pas cette page avant le signal du surveillant.

***Vous disposez de 45 minutes pour répondre aux 65 questions suivantes numérotées de 11 à 75.
Vous n'avez plus la possibilité de revenir à la première partie de l'épreuve.***

HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, MYTHES ET RELIGIONS

- 11) La guerre du Golfe, qui commence en 1990 :
- A) est déclenchée par l'invasion du Koweït par l'armée irakienne.
 - B) prend fin deux années plus tard.
 - C) a pour enjeu principal les ressources pétrolières du Koweït.
 - D) oppose l'Irak à une coalition d'États soutenus par l'ONU.
- 12) Le fanatisme :
- A) est une attitude d'intolérance à l'égard de ceux qui ne partagent pas une certaine foi.
 - B) a été fortement critiqué dans les écrits de Rimbaud.
 - C) fut défini dès le XVIII^e siècle, dans le *Dictionnaire philosophique*.
 - D) est un antonyme de partialité.
- 13) Les catastrophes naturelles :
- A) Lisbonne a été anéantie par un tremblement de terre au XVIII^e siècle.
 - B) au début du XXI^e siècle, un tsunami a submergé les côtes du Sri Lanka.
 - C) Katrina a été l'un des cyclones les plus coûteux de l'histoire des États-Unis.
 - D) un séisme meurtrier a eu lieu en 2010 à Tahiti.
- 14) Royaume-Uni :
- A) il est composé de trois nations.
 - B) il a partiellement transféré la souveraineté du pouvoir aux instances représentatives nationales.
 - C) le gaélique est la langue traditionnelle des Écossais.
 - D) le sud-est de l'Angleterre est qualifié de « Sunbelt » grâce à l'attractivité de Londres.
- 15) Le ou les pays suivants sont détenteurs de l'arme atomique :
- A) l'Inde.
 - B) le Royaume-Uni.
 - C) la Chine.
 - D) la Russie.
- 16) Haïti :
- A) n'est pas située dans les Caraïbes.
 - B) a pour capitale Fort-de-France.
 - C) a eu pour héros national Toussaint Louverture.
 - D) est une République depuis 1704.
- 17) La ou les villes suivantes sont des capitales :
- A) Rabat.
 - B) Bombay.
 - C) Hanoï.
 - D) Johannesburg.
- 18) Réchauffement climatique :
- A) l'effet de serre est aggravé par la respiration humaine.
 - B) le protocole de Tokyo engage de nombreux pays à réduire les rejets de gaz à effet de serre.
 - C) les États-Unis ont signé ce protocole.
 - D) la Russie est l'un des pays les plus pollueurs en CO₂ du monde.
- 19) Les métropoles suivantes comptent plus de dix millions d'habitants :
- A) Karachi.
 - B) Tokyo.
 - C) Manille.
 - D) Le Caire.

- 20) Les massifs montagneux suivants sont en Europe :
- A) le Piton de la Fournaise.
 - B) les Carpates.
 - C) les Appalaches.
 - D) le massif armoricain.
- 21) Le ou les termes suivants appartiennent au lexique des géographes :
- A) l'adret.
 - B) la toundra.
 - C) la mangouste.
 - D) l'atoll.
- 22) La ville de Paris :
- A) est administrée par le chef du gouvernement.
 - B) a connu un développement concentrique de part et d'autre de la Seine.
 - C) a considérablement été remodelée par les travaux effectués par Huysmans.
 - D) était nommée Lucrèce dans la Rome antique.
- 23) Les divinités suivantes incarnent la mort :
- A) Vulcain.
 - B) Thanatos.
 - C) Pluton.
 - D) Osiris.
- 24) Les religions :
- A) les trois plus grands monothéismes sont le christianisme, le judaïsme, l'hindouisme.
 - B) le judaïsme est le premier monothéisme apparu dans l'Histoire.
 - C) la Chine est le pays qui compte le plus grand nombre de bouddhistes.
 - D) l'Indonésie est le pays qui compte le plus grand nombre de musulmans.
- 25) La célèbre formule de Karl Marx, « La religion est l'opium du peuple » :
- A) développe le concept d'aliénation religieuse.
 - B) considère la religion comme un faux idéal éloigné du réel.
 - C) est inspirée par Feuerbach.
 - D) suggère que la religion conduit l'homme à se résigner à sa misère ici-bas.
- 26) Le mot « Macchabées » désigne :
- A) de sombres petits salons.
 - B) des livres.
 - C) des cadavres.
 - D) des héros bibliques martyrisés.

IDÉES, SCIENCES ET TECHNIQUES

- 27) Le déterminisme :
- A) en philosophie, implique la négation du libre-arbitre.
 - B) est repris dans les théories sociologiques de Durkheim.
 - C) inspire les théories psychologiques de Pavlov.
 - D) est consolidé, au XX^e siècle, par la théorie du chaos.
- 28) La franc-maçonnerie :
- A) a pour symboles la faucille et le compas.
 - B) réunit ses membres dans des temples.
 - C) s'inspire du modèle des bâtisseurs des cathédrales du Moyen Âge.
 - D) est née en France.

- 29) L'humanisme :
- A) place l'homme au centre de tout.
 - B) est un mouvement typiquement français.
 - C) a pour illustre représentant Montesquieu.
 - D) privilégie le retour à la culture antique.
- 30) Le stoïcisme :
- A) est une religion.
 - B) est représenté par Épictète.
 - C) conduit l'homme à rechercher les plaisirs les plus simples.
 - D) présente l'homme comme étant soumis aux lois de la Providence.
- 31) En psychanalyse :
- A) d'après Freud, la personnalité est divisée en trois instances : le Moi, le Surmoi et le Toi.
 - B) une phase du développement de l'enfant est nommée le « complexe d'Œdipe ».
 - C) la sublimation détourne les pulsions vers des activités spirituelles.
 - D) le refoulement conduit à repousser ses pulsions dans l'inconscient.
- 32) Les différentes formes d'intelligence :
- A) l'intelligence logique, comme faculté de coordonner ses mouvements.
 - B) l'intelligence interpersonnelle qui conduit à se comprendre soi-même.
 - C) l'intelligence spatiale, comme faculté de se repérer dans l'espace.
 - D) le quotient intellectuel (QI) est le rapport de l'âge mental à l'âge réel de l'individu, multiplié par cent.
- 33) On doit à Albert Einstein la ou les théories :
- A) de la gravité.
 - B) du Big Bang.
 - C) de l'expansion de l'univers.
 - D) de la relativité générale.
- 34) Gaz rares :
- A) l'oxygène.
 - B) le radon.
 - C) le proton.
 - D) le carbon.
- 35) Les termes suivants sont des unités de mesure :
- A) la tare.
 - B) l'aune.
 - C) la coudée.
 - D) le lustre.
- 36) Aurores boréales :
- A) le meilleur endroit pour les observer se trouve aux abords du cercle polaire.
 - B) les particules astrales se concentrent vers les pôles.
 - C) elles se produisent lorsque le Soleil expulse une grande quantité de particules subatomiques.
 - D) les particules astrales restent en dehors de notre atmosphère.
- 37) Le lithium :
- A) est un gaz.
 - B) existe à l'état naturel.
 - C) est un oligo-élément.
 - D) est utilisé pour produire des batteries.

- 38) La sublimation :
- A) est le passage d'un corps de l'état liquide à l'état solide.
 - B) est un terme de chimie.
 - C) est un terme repris par la psychanalyse.
 - D) est un terme employé par les alchimistes.
- 39) Le ou les médecins suivants ont mis au point un vaccin :
- A) Bernard Kouchner.
 - B) Robert Debré.
 - C) Louis Pasteur.
 - D) Albert Calmette.
- 40) La FIV :
- A) signifie « fécondation in vivo ».
 - B) en France, a été réalisée pour la première fois il y a plus de trente ans.
 - C) a été initiée en France par le gynécologue René Frydman.
 - D) est une technique de procréation médicalement assistée.
- 41) L'hypnose :
- A) est connue depuis l'Antiquité.
 - B) est utilisée en psychothérapie pour soigner des troubles du sommeil.
 - C) peut servir à la chirurgie pour des opérations à cœur ouvert.
 - D) a été pratiquée par Freud sur les plateaux de télévision.
- 42) L'imprimerie en Europe :
- A) succéda à l'impression par planches gravées.
 - B) est apparue au XIV^e siècle.
 - C) a été inventée par un Autrichien.
 - D) a eu pour première réalisation la Bible.

POLITIQUE, ÉCONOMIE, SOCIÉTÉ

- 43) En 2012, des élections présidentielles se sont déroulées :
- A) aux États-Unis.
 - B) au Sénégal.
 - C) en Chine.
 - D) en Birmanie.
- 44) Au 1^{er} janvier 2012, Vladimir Poutine a exercé la ou les fonctions suivantes en Russie :
- A) chef du gouvernement.
 - B) président de la Fédération de Russie.
 - C) dirigeant du parti Russie unie.
 - D) professeur de langue.
- 45) Dès 2010, pour améliorer sa situation financière, le gouvernement grec :
- A) a augmenté la TVA.
 - B) a créé de nouveaux impôts.
 - C) a augmenté la durée des cotisations pour la retraite.
 - D) a abaissé le niveau de salaire des fonctionnaires.
- 46) Les pays suivants ont un Président élu pour un quinquennat :
- A) les USA.
 - B) la Grèce.
 - C) l'Angleterre.
 - D) la Russie.

- 47) L'ONG Médecins sans Frontières :
- A) est déjà intervenue clandestinement auprès de certaines populations.
 - B) a été créée par des médecins et des journalistes.
 - C) intervient sur demande expresse de l'ONU.
 - D) a été créée à la fin de la Seconde Guerre mondiale.
- 48) Simone Veil :
- A) a exercé en tant qu'avocate.
 - B) a été la première femme à être Présidente du Parlement Européen.
 - C) a fait voter la loi sur la légalisation de l'IVG.
 - D) est une « immortelle ».
- 49) Renault :
- A) a conclu une alliance stratégique avec Nissan.
 - B) a été, en 2011, le premier constructeur européen.
 - C) a ouvert, en 2012, une usine de production à Taïwan.
 - D) est une entreprise nationalisée.
- 50) Une OPA :
- A) signifie « offre participative en actions ».
 - B) constitue un procédé d'acquisition d'une entreprise.
 - C) consiste en l'achat massif d'actions d'une société ciblée.
 - D) n'est pas réglementée par les autorités de marché.
- 51) La SNCF :
- A) est associée au nom de Guillaume Pepy.
 - B) a modifié la majeure partie des horaires de ses trains fin 2011.
 - C) est un établissement public à caractère industriel et commercial.
 - D) doit s'acquitter de péages à Réseau Ferré de France.
- 52) La ou les causes de la crise des subprimes aux États-Unis en 2007 sont :
- A) la chute du prix de l'immobilier.
 - B) l'augmentation des taux d'intérêt.
 - C) la récession aux États-Unis.
 - D) la faillite de nombreux établissements financiers.
- 53) Les agences de notation :
- A) ont élaboré un système qui s'étend sur 12 échelons.
 - B) évaluent la solvabilité des entreprises.
 - C) attribuent la note C aux plus mauvais résultats.
 - D) évaluent la solvabilité des États.
- 54) Les énergies renouvelables :
- A) l'énergie solaire photovoltaïque convertit directement de la lumière en électricité.
 - B) l'énergie solaire et l'énergie éolienne sont les deux seuls moyens de produire de l'électricité.
 - C) le Danemark a davantage développé l'énergie éolienne que la France.
 - D) les flux de chaleur interne de la Terre ne relèvent pas des énergies dites « vertes ».
- 55) On extrait de l'uranium :
- A) au Niger.
 - B) en Australie.
 - C) en Afrique du Sud.
 - D) au Canada.

56) Les risques sanitaires en France :

- A) les crises dans l'industrie alimentaire ont diminué depuis les années 1980.
- B) l'AFSSA représente l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments.
- C) l'AFSSA relève exclusivement de la tutelle du Ministre en charge de l'Agriculture.
- D) le maïs transgénique a été critiqué pour son manque d'intérêt nutritionnel.

57) Les TIC :

- A) Yahoo est un géant de la téléphonie sur Internet.
- B) eBay est exclusivement un site d'enchères en ligne.
- C) la société Skype a été rachetée par eBay.
- D) SFR, Bouygues Telecom et Orange ont été condamnés par le Conseil de la concurrence.

58) Internet et les réseaux :

- A) la firme Microsoft a été créée par Bill Gates.
- B) aujourd'hui, 50% des PC du monde sont équipés par Windows.
- C) grâce à son moteur de recherche, Google est la plus grande régie publicitaire du monde.
- D) un logiciel nommé « Anonymiseur » permet de masquer toute trace de navigation.

59) Femmes et société :

- A) les femmes ont obtenu le droit de vote en France en 1924.
- B) Gisèle Halimi a défendu leurs droits.
- C) de nombreux textes parlementaires visent à établir la parité.
- D) dans le monde, les femmes, ont un taux d'analphabétisme comparable à celui des hommes.

ARTS, LOISIRS, MÉDIAS

60) Ces mouvements artistiques s'appliquent à la fois à la peinture et à la littérature :

- A) le Romantisme.
- B) le Fauvisme.
- C) le Surréalisme.
- D) le Dadaïsme.

61) Littérature française :

- A) *Le Lac* de Lamartine traite des horreurs de la guerre.
- B) Quasimodo est un personnage inventé par Victor Hugo.
- C) les *Mémoires d'outre-tombe* ont été écrites par Rousseau.
- D) l'œuvre *Les Misérables* dénonce la misère d'un pays anglo-saxon.

62) Jean-Paul Sartre n'a pas écrit :

- A) *L'Étranger*.
- B) *Paroles*.
- C) *Le scepticisme est un humanisme*.
- D) *La Nausée*.

63) Théâtre :

- A) Racine est l'auteur du *Cid*.
- B) *Le Malade imaginaire* est la dernière œuvre de Molière.
- C) le conflit mère-fils est au centre de la pièce *Britannicus*.
- D) Corneille est un dramaturge du XV^e siècle.

- 64) Les œuvres suivantes sont des romans épistolaires :
- A) *Les Lettres philosophiques*, de Voltaire.
 - B) *La Lettre du voyant*, d'Arthur Rimbaud.
 - C) *La Nouvelle Héloïse*, de Jean-Jacques Rousseau.
 - D) *Les Liaisons dangereuses*, de Pierre Choderlos de Laclos.
- 65) Simone de Beauvoir :
- A) a été la compagne d'Albert Camus.
 - B) a été la première femme à être reçue à l'agrégation de philosophie.
 - C) a écrit les *Mémoires d'une jeune fille rangée*.
 - D) a participé au mouvement de libération des femmes.
- 66) Les contes :
- A) *Le Petit Chaperon rouge* est un conte de Charles Perrault.
 - B) Lewis Carroll est l'auteur d'*Harry Potter*.
 - C) en ethnologie, le conte est étudié comme un vestige de traditions immémoriales.
 - D) Charles Perrault est un auteur du XIX^e siècle.
- 67) Histoire de la peinture :
- A) le cubisme est né au début du XIX^e siècle.
 - B) Van Gogh est un peintre majeur du courant cubiste.
 - C) l'impressionnisme est caractérisé par une peinture en touches successives.
 - D) Monet est un peintre phare du mouvement impressionniste.
- 68) Le film *The Artist* :
- A) a été réalisé par Michel Hazanavicius.
 - B) a été nommé dans 5 catégories pour la cérémonie des Oscars en 2012.
 - C) rend hommage aux pas de danse de Fred Astaire et Ginger Rogers.
 - D) prend pour cadre l'Amérique des années 1940.
- 69) Parmi ces films, celui ou ceux qui ont obtenu l'Oscar du meilleur film sont :
- A) *Indigènes*.
 - B) *Inception*.
 - C) *Avatar*.
 - D) *Le discours d'un roi*.
- 70) Le ou les scénaristes et dessinateurs de bandes dessinées suivants ont travaillé pour le cinéma :
- A) Marjane Satrapi.
 - B) Joann Sfar.
 - C) Jean Van Hamme.
 - D) Enki Bilal.
- 71) Les personnalités suivantes se sont illustrées dans l'art photographique :
- A) Henri Daguerre.
 - B) Yann Artus-Bertrand.
 - C) Henri Cartier-Bresson.
 - D) Nadar.
- 72) Musique populaire :
- A) Daft Punk est un groupe de musique électronique.
 - B) Otis Redding est un artiste de soul.
 - C) Miles Davis est un artiste de reggae.
 - D) The Rolling Stones est un groupe de rock.
- 73) Depuis sa création, le Ministère de la Culture a vu se succéder à sa tête :
- A) André Malraux.
 - B) Aurélie Filippetti.
 - C) Christine Albanel.
 - D) Luc Ferry.

74) Le CSA :

- A) signifie Comité Spécial de l'Audiovisuel.
- B) est présidé par le ministre de la culture.
- C) peut interdire la diffusion d'un programme de télévision ou de radio.
- D) assure le respect de l'expression pluraliste des courants d'opinion.

75) Les sports suivants ont fait partie des disciplines paralympiques aux J.O. de Londres, en 2012 :

- A) l'équitation.
- B) l'escrime.
- C) le golf.
- D) l'athlétisme.